

Chers frères,

La saison des impôts est arrivée! Au Canada, les déclarations de revenus doivent être produites au plus tard le 30 avril 2026. Que vous ayez déjà produit votre déclaration ou que vous la remettiez encore de quelques semaines, cette période de l'année est un bon moment pour vérifier si votre taux d'imposition ou votre tranche d'imposition a changé. Si c'est le cas, connaissez-vous les répercussions de votre stratégie financière à long terme?

Il arrive que des personnes se retrouvent dans une tranche d'imposition plus élevée que prévu lorsque leurs revenus fluctuent — par exemple, si votre salaire a changé ou si vous êtes à la retraite et que vous percevez des revenus de différentes sources. Un taux d'imposition plus élevé peut réduire votre revenu disponible ou le montant que vous comptiez léguer à votre famille.

Vous pouvez vous protéger contre ces pertes potentielles et accumuler une valeur de rachat fiable en souscrivant une assurance-vie permanente auprès des Chevaliers de Colomb.

L'assurance-vie permanente vous permet de constituer une valeur de rachat accessible, jusqu'à concurrence du prix de base rajusté, sans impôt de votre vivant. Vous pouvez également constituer un héritage non imposable à l'intention de vos proches après votre décès, ce qui fait de l'assurance-vie permanente une solution utile dans un large éventail de situations.

Nous vous recommandons naturellement de toujours travailler avec un conseiller fiscal compétent ou un comptable professionnel agréé (CPA), en plus de votre agent des CdeC.

En travaillant avec les Chevaliers de Colomb pour assurer votre avenir financier et votre héritage, vous donnez corps à la vision du bienheureux Michael McGivney, fondateur de notre Ordre, il y a 144 ans ce mois-ci. Sa mission de protection des familles catholiques demeure tout aussi importante aujourd'hui qu'elle l'était pour les premiers membres qui se sont réunis il y a tant d'années.

Ce sera un plaisir d'échanger davantage avec vous à ce sujet si vous avez des questions. N'hésitez pas à venir discuter avec moi, et nous pourrions convenir d'un moment pour nous rencontrer.

Merci!